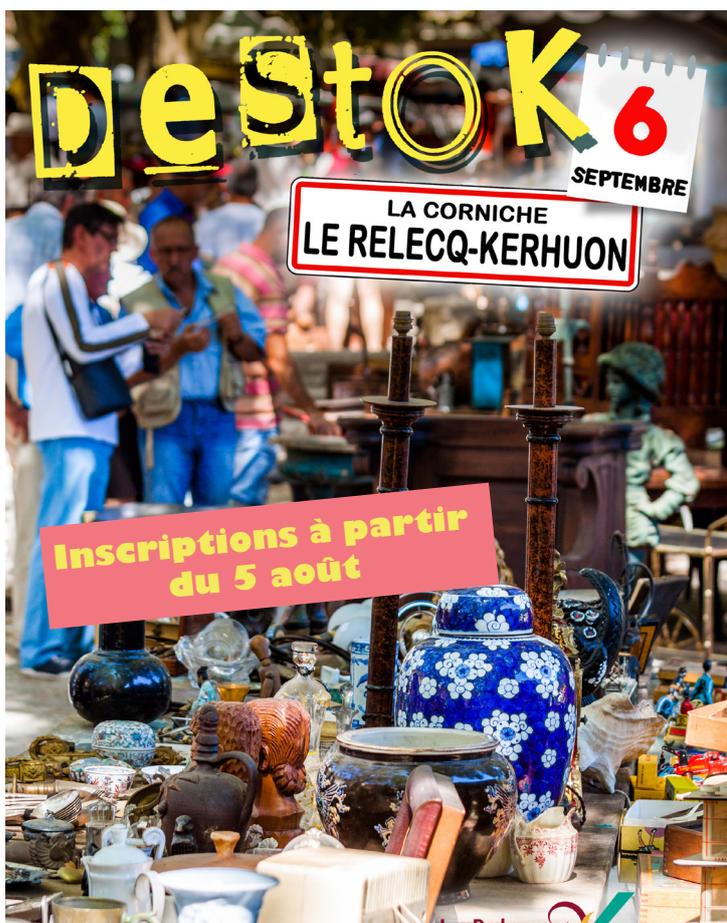


Le Relecq



N°526 - Vendredi 24 juillet 2020

www.lerelecqkerhuon.bzh



COVID-19
**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

INFORMATION

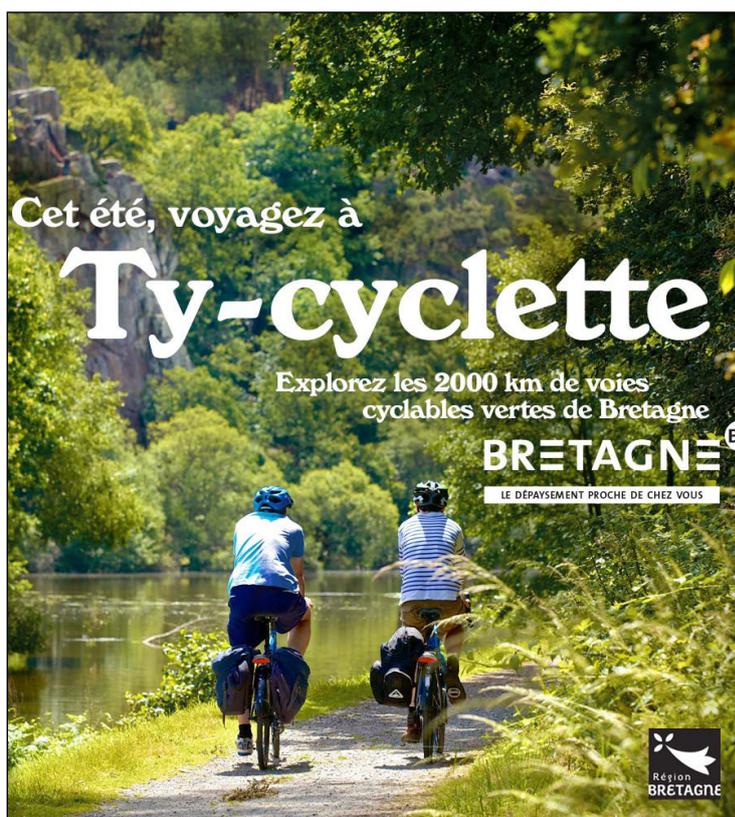
#COVID19



Port du **masque obligatoire** dans les lieux publics clos
à partir du 20 juillet



Plus d'informations dans la prochaine édition



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin.
 PHARMACIE DE L'ÉGLISE, 11 rue Danton - 02.98.28.22.01
 nuit et jours fériés : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h.
 Traditionnel : le samedi matin.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES : Basile FRIANT, Mila GUEVEL.

L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE DES MINEURS EST RÉTABLIE DEPUIS LE 15 JANVIER 2017

L'autorisation de sortie du territoire est applicable à tous les mineurs, voyageant sans titulaire de l'autorité parentale, qui résident habituellement en France quelle que soit leur nationalité.

Elle s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques ...). Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire CERFA n° 15646*01 étant accessible directement sur le site internet www.service-public.fr

PLAN CANICULE 2020 : Les personnes âgées et/ou handicapées qui résident à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrites sur le registre mis en place par le CCAS. Ce registre, nominatif et confidentiel, a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation peut mettre fin à l'inscription au registre nominatif.
 CCAS : 02.98.28.44.96



VIE SCOLAIRE

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES :

Ecoles Achille Grandeau et Jean Moulin : le jeudi 27 et le vendredi 28 août de 10h 30 à 12h30.

Liste des fournitures sur le site de : <http://www.ecolespubliques-bourguerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

Ecole Jules Ferry : Vendredi 28 août de 16h à 18h et lundi 31 août de 17h à 18h30.

Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES DES LANGUES (CIEL) :

le centre propose des stages d'anglais pendant l'été. Anglais, cours Scolaires du CM1 à la Terminale.

15 heures de cours en groupe, du 24 au 28 août de 9h30 à 12h30.

Ciel Bretagne, rue du Gué Fleuri.

Renseignements : 02.98.30.45.80.

JEUNESSE

TICKETS SPORTS ET LOISIRS : Inscriptions à la Longère de Kerzincuff.

Programme : <http://le-relecq-kerhuon.fr/si-t-jeune>

VIE ÉCONOMIQUE

VIDE MAISON : Les samedi 8 et dimanche 9 août, 75 boulevard Clemenceau, de 10h à 18h.
 Mobilier contemporain, vaisselle, vêtements.

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand Le Relecq Kerhuon



DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT
HORAIRES D'OUVERTURE

DU MARDI AU VENDREDI : 14h - 18h
 LE SAMEDI : 10h - 12h30



LORS DE VOTRE VISITE



Gel obligatoire



Masque obligatoire



Respect des distances et du sens de circulation

12 DOCUMENTS POUR 8 SEMAINES
 ABONNEMENTS :
 PRÉVOIR UN RÉGLEMENT EN CHÈQUE

Les services suivants ne sont pas disponibles :
 - le café culturel
 - l'accès aux consoles de jeu vidéo
 - la presse quotidienne

Le travail sur place et l'accès aux ordinateurs sont limités.



Réouverture de l'Artothèque



Envie de changer de déco ?

Empruntez une œuvre d'art pour deux mois.

Notre collection comporte une centaine d'œuvres de styles et de techniques variés et s'adresse aux adultes comme aux enfants.

Modalités d'emprunt sur place ou sur le site internet.

Renseignements : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon
 MédiathèqueLRK.

VIE MUNICIPALE

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

ADMINISTRATIFS PENDANT L'ÉTÉ : Jusqu'au vendredi 21 août inclus, tous les services sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les permanences d'état-civil sont supprimées les samedis matin :

- du 25 juillet.
- et des 1^{er}, 8, 15 et 22 août.

Le **Service Emploi** sera fermé du 27 juillet au 21 août. Réouverture le lundi 24 août.

OUVERTURE DE LA POSTE : Jusqu'au 7 septembre, le bureau de poste de la place de la Libération est :

- ouvert les lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ouvert le mardi et jeudi de 9h à 12h.
- fermé le samedi.

URBANISME



DOSSIERS D'URBANISME : Professionnels et particuliers, vous pouvez faire vos démarches d'urbanisme en ligne.

Pour créer un compte c'est simple, connectez-vous sur : Brest.fr > *démarches en ligne* > *autorisation d'urbanisme* et cliquez sur : *Guichet unique pour les demandes d'urbanisme dématérialisées*.

Retrouvez également les liens utiles, guides pratiques et tous les renseignements sur les démarches d'urbanisme sur le site de la Ville :

www.lerelecqkerhuon.bzh/

PERMIS DE CONSTRUIRE : Sandrine LAURENT, 8 rue Branly, modification de surface / Brest Métropole Aménagement, 4 rue de la Mairie, extension du conservatoire de musique.

PERMIS DE DÉMOLIR : Christophe ARNAUD, 6 rue Guérin, démolition totale véranda.

TRAVAUX

CRÉATION D'UNE TRANCHÉE POUR ALIMENTATION ÉLECTRIQUE : À compter du 20 juillet (temps estimé : 1 semaine), un rétrécissement de chaussée sera mis en place et la circulation alternée par feux à l'angle de la route de Kerscao et du Boulevard Clémenteau, rive Nord-Ouest.

RACCORDEMENT EAU POTABLE : À compter du 27 juillet (durée estimée : 2 jours), la circulation de tous les véhicules sera alternée par feux à hauteur de la parcelle AT 25 route de Kerscao.

TRAVAUX D'ADDUCTION : À partir du 27 juillet et pour une période de 10 jours calendaires, la circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée et sera alternée par des panneaux B15/C18 dans l'emprise des travaux au droit du 24 rue Victor Segalen.

TRAVAUX DE VOIRIE : À compter du 27 juillet (durée estimée : 5 jours), la circulation de tous les véhicules sera interdite de 8h à 18h rue de Québec.

Du 22 juillet à partir de 8h00 et jusqu'au 29 juillet 2020 à 18h00, un rétrécissement de chaussée sera mis en place dans l'emprise des travaux entre le 20 et le 38 Boulevard Gambetta. La circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée et sera alternée.

DEMARCHAGES ABUSIFS : Certaines personnes ont été démarchées ces derniers temps par des commerciaux prétendant agir sur demande la Mairie. Nous rappelons que la Ville ne missionne jamais de démarcheurs auprès des particuliers, même pour un prétendu diagnostic gratuit.

LA MUTUELLE COMMUNALE : Une mutuelle communale est une mutuelle individuelle qui offre un tarif avantageux aux habitants de la commune. Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui ne bénéficient pas d'une mutuelle. Elle peut être souscrite sans condition d'âge et de ressources et elle est sans questionnaire médical. Pour obtenir des renseignements, adressez-vous en Mairie - 02.98.28.14.18.

PERMANENCES

Crise sanitaire : Il est préférable de vérifier les conditions d'accueil par téléphone.

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) - Centre Jean Jacolot - 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI - Mairie 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

IME DE L'ÉLORN - rue Commandant Charcot - 02.98.28.21.11 : secrétariat de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sauf le mercredi.

NOUS CONTACTER

PRIVILEGIEZ LE TÉLÉPHONE, NE VOUS DÉPLACEZ QU'EN CAS DE NÉCESSITÉ.

Services technique, urbanisme, communication, pôle Solidarités : uniquement sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

SANTÉ

COVID-19 : Le port du masque est désormais obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans tous les établissements publics clos (mairie, établissements de santé, centres commerciaux...) et sur certains marchés, notamment ceux du Relecq-Kerhuon.

En complément, l'application des gestes barrières reste le moyen le plus sûr de lutter contre la propagation du virus. Restez prudents.



VIE ASSOCIATIVE

CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT
64 rue Vincent Jézéquel - 02.98.28.05.49.

DES JEUX À EMPRUNTER POUR L'ÉTÉ :

Nous vous proposons d'emprunter des jeux de société et d'extérieur (liste à demander au centre social) pour toute la durée de l'été. Rendez-vous pour retirer vos jeux au centre le vendredi 24 à partir de 10h00 jusqu'à 12h30.

Réservez dès à présent 1, 2 ou 3 jeux, dans la limite de nos "stocks" !

Prévoir un chèque de caution de 30€

Inscriptions : famille.jacolot@gmail.com / 07.67.03.26.76

SPORT

EVEIL SPORTIF - SERVICE SPORTS, EN MAIRIE : L'éveil corporel ou sportif est destiné aux enfants de moyenne et grande sections. Ils sont répartis en 3 groupes de 12 maximum :

- Kangourou : mercredi de 13h45 à 14h45 (possibilité de convoyage avec le centre de loisirs-passerelle) et samedi de 11h à 12h (Grande section).

- Marsupilami : mercredi de 16h à 17h (moyenne section).

- Serpent : samedi de 9h45 à 10h45 (moyenne section).

Les séances consistent à aider les enfants dans leur développement corporel, à prendre confiance en eux sous forme de jeux avec ballons, balles, parcours, coordination, motricité, jeux collectifs.... Les enfants inscrits cette année sont prioritaires pour se réinscrire. Les nouvelles inscriptions seront prises en septembre. Vous pouvez toutefois préinscrire votre enfant par mail : sports@mairie-relecq-kerhuon.fr

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 26 : Groupe 1 : N°132 ,98km / Groupe 2 : N°71 ,77km / Groupe 3 : N°40, 68km. Départ 8h30.

CENTRE NAUTIQUE ET POINT LOCATION OUVERTS jusqu'au 30 août (sur réservation)

Durant tout l'été, le CNRK propose des activités tout public (à partir de 5 ans) du lundi au dimanche, en journée complète ou en demi-journée.

Location de kayak et de sup, sortie (avec skipper) sur First 22, à la découverte de la rade et le l'Elorn maritime.

Renseignements, réservations, inscriptions, tous les après-midis de 13h30 à 17h30/18h à la maison de la mer, au port du Passage.

Tél. : 06 51 53 77 28

mail : cn.relecqkerhuon@gmail.com

ENVIRONNEMENT

ATTENTION AUX FEUX : Face aux conditions météorologiques de ces derniers mois et celles prévues pour le mois de juillet 2020 (plus chaud que la normale et plus sec sur un grand quart nord-ouest de la France selon Météo-France), le risque de feux de forêt et d'espace naturel est particulièrement élevé. Soyez vigilants, respectez les règles de sécurité.

SÉCURITÉ



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Les règles d'or pour sortir de chez soi à



Moins de monde à la maison et dans les transports collectifs, c'est plus de monde sur la route. Plus que jamais, veillez à :



Vérifier l'état de votre vélo : freins, éclairage et sonnette.



Préparer votre itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.



Penser à vous équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétro-réfléchissants, écarteur...



Indiquer vos changements de direction en tendant le bras.



Être attentif aux piétons, trottinettes et autres vélos, plus nombreux.



Faire attention à l'angle mort des bus et poids lourds, plus large que celui des voitures.



Circuler à 1 mètre du trottoir et des voitures stationnées, pour éviter les ouvertures de portière ou les surgissements d'enfants.



Ne pas utiliser les casques audio. Ils sont interdits car dangereux (ils vous coupent des bruits de la circulation).